

## Procès-verbal du Conseil d'Administration du Jeudi 22 février 2018

Le 22 février de l'année deux mille dix-huit à neuf heures, les membres du Conseil d'Administration de l'Association Xylofutur se sont réunis à Bordeaux Sciences Agro, sur convocation du Président et conformément à l'article 13 des Statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par tous les membres présents ou représentés en entrant en séance et qui est annexée au procès-verbal de la réunion.

### Membres du Bureau présents ou représentés

Cf Liste d'émargement ci-jointe

**Excusés :** N. COQUEREL, R. DELARY, C.DUPOUIS, G. GRIGAUT, C. JOURDAIN, N. MAROT, P. PASTUSKA, A. PETITEAUX, D. PINEAU, E. PLANTIER, D. SENS, F. STAAT, P. TROUCHE, F.SAUDUBRAY,

### Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du 14 décembre 2017
2. Agenda 2018 : changement date AG
3. Financement :
  - trésorerie
  - cotisations 2018
4. Fonctionnement du pôle
  - RH
  - Projets, labellisation : nouveau contrat de labellisation  
Signature de la Charte de labellisation
  - Animation
    - Actions collectives : 4D+, IWI, Ameublement,
    - Woodrise Transfert et Valorisation,
    - SIRENA (Woodrise International)
    - Sylvapolis
    - Action Bas Carbone
    - Semaine du bois octobre 2018
    - Xylodating
    - Réunions Interclustering
  - Communication
    - Plaquette 3 volets
    - Esprit des bois
    - Musée d'Aquitaine
5. Calendrier AURA
6. Résultat estimé 2017
7. Budget 2018, demandes subventions
8. Questions diverses

## 1. PV CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2017

Le Président ouvre la séance et demande s'il y a des remarques particulières sur le procès-verbal et le soumet au vote.

### Première résolution

Le procès-verbal du 14 décembre 2017 est adopté à l'unanimité.

## 2. AGENDA 2018 : MODIFICATION DATE AG

### Deuxième résolution

La date de l'assemblée générale du 12/07/2018 est repoussée au **24/09/2018**.

Reste à déterminer si la conférence sur le bas carbone ou bio-économie, se déroulera ce jour-là.

## 3. FINANCEMENT :

### **TRESORERIE**

Marc Vincent, rappelle que la trésorerie du pôle reste tendue.

Jean Michel Boulay est préoccupé par les retards de règlement de la Draaf (solde 2016),

Olivier Roger évoque une possibilité d'avance de trésorerie.

### **COTISATIONS 2018**

Facturation pour un montant HT de 118 500€

Règlements semaine 8 de 81 adhérents pour un total TTC 70 200€

Dont 5 nouveaux pour un montant TTC 1 584€ :

Cabinet Coudert (19), Amabois (33), Linovatec (74), Masquelack (33), Greenpile (77)

Démissions pour un montant TTC 2 772€:

Helfy (62), USC GAIA (33) n'existe plus, Innodura (69), Epsilon (33), Forestière Pierre Nicolas (40)

En comparaison à 2017 :

Semaine 8 : règlements 66 adhérents pour un total TTC 45 480€

Aller chercher des cotisations supplémentaires avec BoisLim et Futurobois sur la Nouvelle Région est un objectif pour 2018.

Le Conseil Départemental des Landes pour l'année 2017 a alloué au pôle 25 000€ de cotisation selon le nouveau tarif des cotisations de soutien appliqué depuis septembre 2017. Sophie Normand (Direccte) attire l'attention sur le fait que celle-ci puisse être considérée comme une subvention en 2018 le CD40 est le seul organisme à payer des cotisations de soutien, il faudrait au moins une entreprise privée qui utilise le même barème.



Marc Vincent informe qu'en 2018 le Conseil Départemental des Landes allouera au pôle une cotisation de soutien de 5000€ et par ailleurs le pôle réalisera une prestation de service à hauteur de 20 K€.

Cette prestation est la réalisation d'un instrument de communication sur la filière bois dans le département des Landes. La Draaf souhaite être associée sur la forme à cette initiative, ainsi qu'Alliance Forêt Bois, l'objectif étant de rapprocher les discours pour plus de cohérence.

## 4. FONCTIONNEMENT DU POLE

### RH

Ayant demandé sa mutation à EFI Barcelone Eduard Mauri a fait part de sa décision de quitter Xylofutur.

Pour le DAS Foret 2018, le recrutement d'une nouvelle personne est abordé, soit avec EFI sur une participation qui passerait de 30% à 50%, soit en interne 100% Xylofutur en incluant la possibilité d'un mi-temps DAS Forêt et un mi-temps délégué territorial pour la relation avec les interprofessions dans le cadre de la Nouvelle Région.

Après discussion, le 100% Xylofutur lui semble plus efficace que d'avoir « deux casquettes ».

Marina Lopez-Guia, responsable DAS CHIMIE et coordinatrice des projets transversaux, Apolline Oswald, responsable du DAS BOIS, arrivée le 6 novembre 2017, Mise à disposition par AAC jusqu'au 31 décembre 2018 d'Odeline Jacob, comme chargée de mission dans le but de développer des projets carbone pour la filière et d'aider les industriels de la filière à intégrer le thème du Bas Carbone dans leur stratégie. Dans un premier temps, Odeline effectuera un recueil des actions réalisées ou en cours sur le Bas Carbone.

Une journée de séminaire d'équipe a eu lieu le 30 janvier 2018 pour travailler sur les objectifs, projets, actions d'animation, avec l'équipe opérationnelle afin de se recentrer sur les fondamentaux et de partager les objectifs.

Arnaud Sergent souligne qu'une animation réseau dynamique et qualitative dépend aussi des engagements des entreprises aux côtés de l'équipe opérationnelle.

### PROJETS

Objectif 2018 : 30 projets

Prochaines commissions : 28/02 et 15/03

Le retour à un nombre significatif de projets labellisés est un des objectifs majeurs de l'équipe pour 2018.

### SIGNATURE DE LA CHARTE DE LABELLISATION

La charte de labellisation des projets des pôles de compétitivité, a pour objectif de préciser les attentes de l'Etat vis-à-vis des pôles de compétitivité concernant la labellisation des projets collaboratifs de recherche et développement. Elle décrit les pratiques essentielles devant être mises en place par les pôles.



Jean Michel Boulay, signera la charte de labellisation avec un engagement de mise en place au plus tard lors de l'Assemblée Générale de Xylofutur le 24 septembre 2018.

La discussion s'engage sur le manque éventuel d'une labellisation obligatoire avant financement, et sur l'innovation collaborative qui semble en baisse ces dernières années.

Rappel de nos financeurs présents : les Projets collaboratifs reçoivent plus d'aide financière, notamment les PME.

Sophie Normand, informe le CA dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir du :

### **PIA 3 régionalisé – Projets d'innovation**

Le premier appel à projets du PIA 3 régionalisé a été ouvert le 14 février, cf. le texte en pièce jointe.

Le site de dépôt des dossiers est le suivant : <http://projetsdavenir-na.fr/>

Les grandes lignes des projets :

- Projets d'assiette d'au moins 200 k€ pour un financement de 100 à 500 k€
- Portés par une unique PME (ou ETI)
- Les projets d'innovation sélectionnés devront favoriser le déploiement des principales technologies-clés, des nouvelles pratiques organisationnelles et sociétales et des nouveaux modèles d'affaires nécessaires pour répondre aux attentes et aux enjeux de l'Usine du Futur. Il s'agit donc d'offres de solution principalement, et éventuellement d'industries ayant appliqué une démarche interne innovante très exemplaire
- Ce sont des projets en faisabilité ou en développement/industrialisation
- Parmi les critères de choix : degré d'innovation, impact économique, contribution à l'offre régionale, caractère vertueux du projet

### **PIA 3 régionalisé - Filières**

Cet appel à projets, qui concerne la structuration des filières, présente les critères principaux suivants :

Financement allant de 500 k€ à 2 M€

- Porteur unique, mais au bénéfice de plusieurs entreprises d'une filière
- Création d'unités industrielles partagées, mise en commun de compétences techniques ou mise en place d'outils collaboratifs

La convention tripartite (Etat, Conseil régional et BPI) a été signée, mais l'AAP devrait intervenir en avril. L'idéal serait de détecter le plus de projets possibles en amont du lancement de l'AAP.

Pour mémoire, le PIA3 régionalisé est une déclinaison des dispositifs nationaux du PIA 3 suivants (le PIA3 contenant d'autres dispositifs) :

- Concours innovation <http://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projet-concours/Appel-a-projets-Concours-d-innovation-38041> et <https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/CI%20Vague%2012017-89>
- Appel à projets « structuration de filières » : <http://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projet-concours/Appel-a-projets-Structuration-de-Filières-38393>

## **Animation**

Marc Vincent rappelle les différentes animations en cours ou à venir :

Actions collectives :

- IWI et Ameublement,
- 4D+ : Problème de TVA, en cours de discussion avec le CAC et les comptables, arrêt opérationnel de l'action depuis décembre
- Woodrise Transfert et Valorisation,
- SIRENA (Woodrise International)

Stéphane Latour, précise le caractère multiforme de Woodrise et informe que du 11 au 16 octobre 2018, Wood Rise « Bois dans la ville », sera Co-organisé avec le Codefa, FCBA et Xylofutur.

- Semaine du bois octobre 2018
- Sylvapolis

Arnaud Sergent rappelle la création d'une chaire en Bio-économie Forestière avec la Fondation Université de Bordeaux.

- Action Bas Carbone
- Xylo dating

Xylofutur organise le 15 mars conjointement avec l'interprofession BoisLim et l'Université de Limoges sur le thème : La Mécanisation et la Robotisation dans l'Industrie du Bois" 1ère et 2ème transformations, sur le site de la Faculté des Sciences et Techniques à Limoges.

- Réseaux de pôles : RBD, Club Sully, Crosschim (et communication)
- Lancement d'une journée du conseil, ou pool conseil, à destination des adhérents
- Exposition permanente Musée d'Aquitaine
- Site internet : relais de toutes les manifestations dont nous avons connaissance, et infos appels à projets

**Communication**

Plaquette 3 volets, en cours de commande.

Esprit des Bois en préparation pour l'AG

Salons : Présence Eurobois et Stand au CIB sur espace interprofessionnel NA (BoisLim)

Réunions Interclustering, réunion entre directeurs des pôles et clusters aquitains

Participations tables rondes (CIB, CSF Chimie et matériaux Région,...)

Plusieurs membres du CA souhaiteraient aussi voir apparaître les informations et statistiques sur les projets, visites d'entreprises et tout ce qui se rapproche au plus près des entreprises et de leurs besoins.

Des statistiques sur les projets et l'activité du pôle seront transmises à partir du prochain CA.

## 5. CALENDRIER AURA

Suite à la réponse de L. Wauquiez, président d'AURA :

Réunion le 7 février pendant Eurobois, avec rencontre de la Région,

Statuts très proches de ceux de Xylofutur,

Proposition de gouvernance : Président industriel Rhône Alpes, VP industriel Auvergne,

Un temps plein (basé locaux Plastipolis) + deux 1/3 temps (Lyon et Lempdes)

Etablissement d'une convention Xylofutur/ Xylofutur AURA,

Assemblée constitutive le 13 juin,  
Annonce le 19 juin pendant l'AG de FIBOIS AURA,  
Objectif d'une centaine d'adhérents dès la 1ère année.

## 6. RESULTAT ESTIME 2017

Aucun résultat définitif et détaillé ne peut être fourni pour l'instant, toujours en discussion avec l'expert-comptable, mais les grandes lignes suivantes sont à retenir :

- Manque de personnel (longueur du recrutement Chargé Bois),
- Priorités sur animation du réseau et visibilité du pôle,  
D'où une consommation des ressources inférieures aux prévisions,
- Quelques éléments exceptionnels, et notamment un impayé de 2015 (4 172 €), une pénalité de majoration MSA (3700 €) de 2016, l'animation Sylvapolis (6 k€),
- Valorisation des temps passés conformes au budget (71 k€ retenus pour 80 k€ reçus),  
Le résultat 2017 sera positif, légèrement supérieur à 8 k€, ce qui nous permettra de retrouver des fonds propres positifs.

## 7. BUDGET 2018, DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le budget 2018 a été construit avec les hypothèses suivantes :

### 1. Ressources :

Maintien des montants de subvention pour les financeurs,

Cotisations : prise en compte de l'augmentation votée en CA de décembre 2017 (+14 k€), hypothèse prudente.

Prise en compte du nouveau guide de financement des pôles :

Valorisation des mises à disposition en nature (salles) pour 30 k€,

Baisse de la valorisation des temps passés (temps CA et commissions labellisations) (-10k€),

MAD de la coordinatrice Action Carbone en fonds publics (+30 k€).

### 2. Dépenses :

Prise en compte des MAD pour les mêmes montants,

Détection projets prioritaire : animation réseaux,

Maintien du budget 2017 pour fonctionnement, communication et déplacements,

Le nouveau guide méthodologique sur le financement des pôles est sorti en février, et des modifications sont donc encore à venir (dépenses type B ou C).

Plan de financement prévisionnel XYLOFUTUR		Année 2018		
PROJET				
	Dépenses en €		Recettes TTC en €	
Type A			15%	
	Personnel	72 000	DIRECCTE	26 000
	Déplacements	6 000	DRAAF	26 000
	Communication	6 000	CRNA	38 000
	Fonctionnement	15 000	Aq Carbone	9 000
	<b>sous total</b>	<b>99 000</b>		<b>99 150</b>
Type B			52%	
	Personnel	170 000	DIRECCTE	39 000
	Déplacements	21 000	DRAAF	45 000
	Communication	21 000	Aq Carbone	21 000
	Fonctionnement	69 000	CRNA	62 000
	Mise à disposition	36 000		
	Tempo Entreprises			
	valo mise à dispo salles	30 000		
	<b>sous total</b>	<b>347 000</b>		<b>347 000</b>
Type C			30%	
	Personnel	110 000	DIRECCTE	25 000
	Déplacements	8 000	Mise à dispo - Aq Carbone	
	Communication	12 000	DRAAF	19 000
	Fonctionnement	40 000	CRNA	40 000
	Mise à dispo -	0	EPCI	13 800
	Mise à disposition - Tempo Entreprise	25 000		
	<b>sous total</b>	<b>195 000</b>		<b>195 000</b>
Type D			3%	
	Personnel	20 000	Prestations	20 000
	<b>sous total</b>	<b>20 000</b>		<b>20 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>661 000</b>		<b>661 000</b>

## 8. QUESTIONS DIVERSES

Pour favoriser l'information des adhérents moins au fait du fonctionnement de Xylofutur, demande d'un séminaire de mi-parcours ou restitution des projets pour avoir « de l'information » entre université et l'industrie.

Les projets viennent-ils des nouveaux ou anciens adhérents ?

Se conforter autour d'un noyau dur d'entreprises, qui y consacrent du temps et de l'argent, afin de conforter le pôle.

Le Président répond qu'un comité stratégique sera proposé selon ce schéma, sur la base du bureau élargi aux entreprises leader en innovation, quelle que soit leur taille.

Aucune autre question n'étant posée, la réunion est close à 12h20.

**Prochain Conseil d'Administration le 15 juin matin.**